

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n°24/2025

Séance du 17 juillet 2025 - 9h30

RECRUTEMENT D'UN CONTRAT D'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ À ROCHEFORT

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet 2025 à 9h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 7 juillet 2025, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Président.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Margarita SOLA, Stéphane TRIFILETTI, Richard GUERIT Région Nouvelle Aquitaine ;
Anne BRACHET, Jean PROU, Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Alain BURNET, Ville de ROCHEFORT
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Membres excusés :

Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle Aquitaine
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort (pouvoir à Alain BURNET)
Luc SERVANT, Chambre Interdépartementale de l'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres

Contexte :

La DREAL Nouvelle-Aquitaine souhaite initier une dynamique Ramsar inter-sites en Nouvelle-Aquitaine. La convention mondiale pour les zones humides ou convention de Ramsar a pour objectif de « favoriser la conservation et l'utilisation nationale des zones humides par mesures prises au plan national et par coopération internationale comme moyen de parvenir au développement durable dans le monde entier ».

Afin de répondre à la stratégie nationale des aires protégées et au 4ème plan national milieux humides, il a été proposé à la DREAL Nouvelle-Aquitaine de travailler sur la préfiguration d'une dynamique Ramsar inter-sites en Nouvelle-Aquitaine.

Intitulé de Poste : Chargé(e) de mission Animation d'actions territoriales

Missions

- Identifier les besoins des acteurs par la réalisation d'une enquête et d'entretiens auprès des sites Ramsar de Nouvelle-Aquitaine
- Proposer des pistes de travail en commun : mutualisation des outils, partage des expériences, structuration d'un réseau régional
- Favoriser le renforcement des liens et des coopérations entre les sites Ramsar de la région
- Favoriser la mise en relation avec les réseaux déjà constitués en Hauts-de-France et la dynamique en cours en Normandie et Grand-Est, ainsi qu'au niveau national.

Ce travail sera mené en partenariat avec l'association Ramsar France.

Profil recherché

Bac+5 minimum dans les domaines du développement territorial, des sciences sociales ou équivalent.

Compétences techniques :

- Maîtrise des méthodes d'enquêtes qualitatives et quantitatives
- Capacité à conduire des entretiens semi-directifs et à analyser les données recueillies
- Aptitude à produire des synthèses claires et structurées
- Capacités à participer à l'animation de groupes de travail
- Sensibilité aux politiques publiques liées à l'eau, à la biodiversité, et au développement durable
-

Compétences professionnelles :

- Organisation, rigueur, gestion du temps et des priorités
- Capacité à formaliser des propositions d'actions collectives concrètes.
- Suivi du projet : calendrier, livrables, reporting.
- Dynamisme et engagement

Compétences relationnelles

- Aisance relationnelle et facilité à s'exprimer en public
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'adaptation à des interlocuteurs diversifiés

Outils et logiciels

- Maîtrise des outils bureautiques : Word, Excel, PowerPoint.
- Utilisation d'outils de collecte et traitement de données

Le poste sera créé pour une période de 2 mois et 7 jours du 13 octobre au 20 décembre 2025 à temps complet, et la rémunération sera calculée sur la base de l'indice brut 444, majoré 395 de la fonction publique.

L'emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent non titulaire en application des dispositions de l'article L332-23 du Code général de la fonction publique qui permet le recrutement d'agents non-titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de 12 mois par période de 18 mois.

Décision du comité syndical

Les membres du comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De recruter un agent contractuel selon les conditions énumérées ci-dessus ;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

AR Prefecture

017-251710398-20250717-2025JUIL002-DE
Reçu le 01/08/2025

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

Votes :

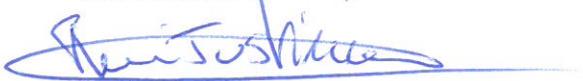
Pour : 18

Contre : 0

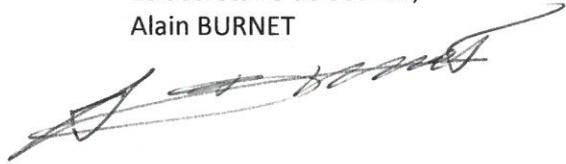
Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,
Alain BURNET



**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2025 _ _ _ _
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : _ _ / _ _ / 2025

AR Prefecture

017-251710398-20250717-2025JUIL002-DE
Reçu le 01/08/2025